



# CONSERVATOIRE DU GARD RHODANIEN

## MUSIQUE – DANSE – THEATRE

Les parcours d'études Musique, Danse et Théâtre suivent le Schéma National d'Orientation Pédagogique – Texte de référence du Ministère de la Culture.  
L'ensemble des diplômes et cursus sont reconnus par l'Etat et les autres conservatoires.

### PARCOURS D'ETUDES MUSICALES

#### ❖ **CYCLE INITIATION** Dès 04 ans - Cours collectifs

- Eveil 1 - Moyenne section de maternelle : 45 min. hebd.
- Eveil 2 - Grande section de maternelle : 45 min. hebd.
  
- Découverte - classe de CP : Découverte musicale 45 min. hebd.  
+ Ateliers découvertes instrumentales 30 min. hebd.  
par session de 3 cours tout au long de l'année, à partir de novembre

#### ❖ **CYCLE I** Dès le CE1 – 07 ans vol. hebd. : 2h00 à 3h00 selon le niveau

A partir du Cycle 1, pour l'apprentissage d'un instrument ou du chant, 3 cours obligatoires :

- ✓ 1 cours d'instrument ou de chant de 30 min. en individuel
- ✓ 1 cours de Culture Musicale (CM) – horaire en fonction du niveau – Cours collectifs
- ✓ 1 cours de Pratiques Collectives (PC) d' 1h00 au choix sauf la 1<sup>ère</sup> année (45 min vocal)
  
- 1<sup>er</sup> Cycle 1<sup>ère</sup> année : CM IC 1 45 min. + Vocal 45 min.
- 1<sup>er</sup> Cycle 2<sup>ème</sup> année : CM IC 2 45 min. + PC 1h00
- 1<sup>er</sup> Cycle 3<sup>ème</sup> année : CM IC 3 1h00 + PC 1h00
- 1<sup>er</sup> Cycle 4<sup>ème</sup> année : CM IC 4 1h00 + PC 1h00

Lorsqu'il atteint le niveau requis, l'élève passe un examen en instrument/et ou en CM..

A l'issue de l'examen de Cycle I : passage en Cycle II.

Possibilité d'intégrer un parcours Ados à partir de 11 ans.

- CM Ados débutants 1h00 hebd. + PC 1h00

Fin de Cycle I, après réussite à l'examen : [ATTESTATION DE FIN DE CYCLE I](#)

❖ **CYCLE II** vol hebd. 3h00 à 4h00

- ✓ 1 cours d'instrument 45 min
- ✓ 1 cours de CM
- ✓ 1 cours de PC 1h30

- 2<sup>ème</sup> Cycle 1<sup>ère</sup> année : CM IIC 1 1h00 + PC 1h30
- 2<sup>ème</sup> Cycle 2<sup>ème</sup> année : CM IIC 2 1 h00 + PC 1h30
- 2<sup>ème</sup> Cycle 3<sup>ème</sup> année : CM IIC 3 1h30 + PC 1h30
- 2<sup>ème</sup> Cycle 4<sup>ème</sup> année : CM IIC 4 1h30 + PC 1h30
  
- Possibilité d'un Parcours Ados

Fin de Cycle II, après réussite à l'examen, diplôme délivré : [BREVET D'ETUDES MUSICALES](#)

❖ **CYCLE III** vol. hebd. 4h

- ✓ 1 cours d'instrument 1h00 après réussite examen
- ✓ 1 cours de PC 1h30
- ✓ 1 cours de CM qui peut se faire sur 3 ans Non obligatoire

- 3<sup>ème</sup> Cycle : CM IIIC 1, 2,3 2h00 + PC au choix 1h30

Fin de Cycle III, après réussite à l'examen, diplôme délivré : [CERTIFICAT D'ETUDES MUSIACLES](#)

❖ **PARCOURS ADOS** à partir de 11 ans - Collège

Après le Cycle 1, un parcours « Ados » peut-être proposé.

- ✓ 1 cours d'instrument – horaire en fonction du niveau
- ✓ CM Ados Avancés : 1h00
- ✓ PC au choix – horaire en fonction du niveau

❖ **PARCOURS ADULTE**

- ✓ 1 cours d'instrument 30 min – possibilité de passer les examens et rentrer en Cycle II ou Cycle III
- ✓ 1 cours de PC au choix obligatoire en fonction du niveau
- ✓ 1 cours de CM 45 min. fortement conseillé : 3 niveaux débutants, intermédiaires et avancés

# PARCOURS D'ETUDES CHOREGRAPHIQUES

**INITIATION** à partir de 04 ans

Cours collectifs

- Eveil Danse et musique : cf. parcours musique
- Découverte Danse : CP – CE1 1h00 hebdomadaire.

**CYCLE I** dès 08 ans à partir du CE2

- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : IC 1-2 2h00 hebdomadaire.
  - ✓ 1 cours technique 1h00
  - ✓ 1 atelier 1h00
- 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année : IC 3-4 2h30 hebdomadaire.
  - ✓ 1 cours technique 1h00
  - ✓ 1 atelier 1h30

Fin de Cycle I, après réussite à l'examen : [ATTESTATION DE FIN DE CYCLE](#)

**CYCLE II**

- Cycle 2 : En 03 ans – 4h30 hebdomadaire.
  - ✓ 2 cours techniques d'1h30
  - ✓ 1 atelier 1h30

Fin de Cycle II, après réussite à l'examen [DIPLOME : BREVET D'ETUDES CHOREGRAPHIQUE](#)

**ADULTES**

- Cours Débutants : 1h30
- Cours Avancés : 1h30

# PARCOURS D'ETUDES THEATRALES

**INITIATION** Dès 06 ans - CP et CE1

Cours collectifs

- Initiation Théâtre 1h00

**PARCOURS DECOUVERTE** Dès 08 ans à partir du CE2

- Théâtre en herbe : 1h30 du CE2 au CM2
- Théâtre junior : 1h30 classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- Graines d'acteurs : 1h30 classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Fin du parcours : [ATTESTATION DE FIN DE PARCOURS](#)

**PARCOURS ADOS**

- Ateliers Ados : 2h00 dès 15 ans - Lycéens
- Optionnel + Atelier Adultes 1h30

**ADULTES**

- Atelier Adultes : 1h30